



# Bulletin de préconisation n°13 du 08/08/25

Réalisé par le :



EN PARTENARIAT avec : les Chambres d'Agriculture (06, 20, 83, 11), CIVAM Oléicole 13, CIVAM bio 66, CIVAM 84, SIOVB, CETA d'Aubagne, Alex Siciliano, Groupement des Oléiculteurs du Vaucluse, Coopérative du Nyonsais, Célia Gratraud, Sébastien Le Verge.

### **RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE:**

Sur le site internet de France Olive : https://franceolive.fr/oleiculteur/bulletins-infolive-2025

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE, rendez-vous à cette adresse : https://franceolive.fr/oleiculteur/lettres-dinformations

### **RÉSUMÉ DE LA SITUATION**



# **Irrigation**

Les irrigations sont en cours sur la majorité du bassin oléicole.

Pour optimiser la gestion hydrique de vos vergers, vous pouvez consulter les bulletins <u>Eau'live 2025</u>, disponibles sur le site de France Olive, ou abonnez-vous gratuitement à la <u>lettre d'informations</u>.



### **Fertilisation**

Continuez si nécessaire votre plan de fertilisation. Attention sur cette période, seule la fertilisation foliaire ou la ferti-irrigation sont efficaces. Ces dernières peuvent être mis en œuvre sur les vergers en cas de nécessité (complément alimentaire).

C'est la période d'apport de la potasse. La potasse permet de soutenir la formation des fruits. Ces apports sont à pondérer selon les résultats de vos analyses de sols et/ou de feuilles.

Le durcissement des noyaux est terminé sur l'ensemble du territoire, c'est le moment de réaliser une analyse foliaire afin de vérifier l'efficience de vos apports. Consultez les actualités sur le <u>site internet de France Olive</u> pour bénéficier, comme chaque année, du tarif préférentiel négocié par France Olive auprès du laboratoire SADEF.

Pour plus d'informations, consultez l'<u>Infolive n°2 du 07 mars 2025</u> ou la rubrique Fertilisation du <u>Cahier de l'oléiculteur</u>!



# Mouche de l'olive

Des pics de vol importants et inhabituels pour la période ont eu lieu la semaine dernière sur l'ensemble du territoire oléicole. Une alerte SMS a été envoyée à cette occasion. Pour rappel, ces alertes sont envoyées lors de situations exceptionnelles à l'échelle départementale (pics de ravageurs, sécheresse, ...) nécessitant une intervention rapide. Pour vous y abonner, consultez le site internet de <u>France Olive</u>.

D'après le <u>BSV n°13</u>, les captures se stabilisent globalement mais l'activité des mouches reste importante sur le bassin oléicole voire très importante (secteur plateau de Valensole et moyenne vallée de la Durance). Le risque est <u>modéré</u> à <u>fort</u>. Les piqûres sont en augmentation et les premiers trous de sorties sont observés. Quelques symptômes de dalmaticose sont toujours observés sur tout le territoire.

De nombreux territoires ont été touchés par des épisodes venteux, pensez à renouveler vos barrières minérales si celles-ci ont été érodées.



# Oeil de paon et cercosporiose

D'après le <u>BSV n°13</u>, des symptômes sont encore visibles sur certaines parcelles, pouvant être sources de contaminations sur les secteurs où des épisodes pluvio-orageux sont annoncés. Le risque est faible à <u>modéré</u>.

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de France Olive (association française interprofessionnelle de l'olive). Le Centre Technique de l'Olivier dispose d'un contrat couvrant sa responsabilité civile professionnelle pour ses activités de conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi. ISSN : 2264 - 6701













# Mouche de l'olive



Les piqûres de mouche altèrent la qualité des fruits et peuvent également provoquer leur chute de manière prématurée. De plus, cela favorise l'apparition de la dalmaticose, une maladie fongique pouvant causer des pertes de récoltes importantes et une dégradation de la qualité des fruits.

Pour plus d'informations sur la biologie et la gestion de la mouche de l'olive, vous pouvez consulter le <u>BSV n°13</u> ou la page web <u>Mouche de l'olive - FRANCE OLIVE</u>.

### Observations et évaluation du risque

Un pic de vol a été observé la semaine dernière sur la majorité des secteurs oléicoles.

D'après le BSV n°13, les captures ont chuté depuis sur les plaines héraultaises jusqu'aux garrigues gardoises.

Les niveaux de captures sont stables de la plaine de la Crau à l'étang de Berre, des piémonts du Ventoux à la basse vallée de la Durance, dans le Nyonsais ainsi que dans les Corbières et le sillon audois. Ils restent cependant moyennement à très élevés.

Attention, l'activité des mouches est encore importante sur l'ensemble du bassin oléicole voire très importante localement (secteur moyenne vallée de la Durance et plateau de Valensole).

La pression de mouche est élevée par rapport à la période. En effet, les niveaux de captures observés sur la fin du mois de juillet sont habituellement observés courant août.

Les piqûres sont en augmentation et les premiers trous de sortie sont observés dans le Gard, les Bouches du Rhône, le Vaucluse et les Alpes de Hautes Provence. Dans l'Aude, les dégâts dus aux trous de sortie sont importants sur les parcelles non protégées.

En revanche, peu de dalmaticose a été observée sur le bassin oléicole dans sa globalité.

	Longueur olives > 8 mm			
Mouche(s) capturée(s)	Risque élevé			
Aucune mouche capturée	Risque modéré			

### **Application Oléiculteur**

Pour vous aider, il est également possible de consulter la carte de piégeage mouche de l'application « Oléiculteur » sur laquelle s'affiche le nombre de captures par jour. Ces données sont issues des relevés de pièges positionnés à proximité de chez vous. Les valeurs affichées sur la carte sont issues d'une moyenne de captures de plusieurs pièges. Ces données indiquent donc une tendance territoriale et non parcellaire.

Les renseignements liés à l'application (installation) peuvent être consultés sur le lien suivant : <u>Application Oléiculteur</u>. Ensuite, vous pouvez choisir votre bioagresseur (Mouche de l'olive dans notre cas) et sélectionner votre rayon de recherche. Si vous avez des pièges chez vous et que vous voulez contribuer à la représentativité de la carte (publiée dans le BSV), nous vous invitons à créer votre exploitation et vos parcelles puis à y saisir vos observations. France Olive vous remercie pour votre précieuse contribution.

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.





La carte de précocité peut vous aider à estimer le risque mouche en début de saison : plus le niveau de précocité est élevé, plus l'émergence des adultes de la mouche de l'olive sera théoriquement précoce. Par ailleurs, plus la zone est précoce, plus le nombre de générations par saison peut être important. Cette carte a été réalisée par le CRIIAM Sud en partenariat avec les techniciens olive et le SRAL PACA.

#### **Préconisations**

Les relevés de vos pièges de suivi de population vous donnent des indications de la situation sur votre verger. Ces derniers vous aiguillent dans la mesure du risque et le positionnement des mesures de lutte.

### Stratégies de lutte

Nous sommes dans une période propice au développement de la dalmaticose. Lutter contre les dégâts de mouche c'est aussi lutter contre les risques de cette maladie.

Si vous optez pour une stratégie de lutte par :

- Applications de barrières minérales: pensez à renouveler vos applications en cas d'érosion par le vent ou de lessivage par les pluies;
- Piégeage alimentaire : les pièges doivent être en place.

Barrières minérales					
Spécialité commerciale	Matière active	Dose homologuée	Nombre d'applica- tions par an	Remarque	
ARGI JARDIN FRUCTIFIA	Argile kaolinite calcinée (kaolin) 99%	3 g/m² (30kg/ha)	6	Renouvellement en fonction de l'augmentation du calibre des fruits, du lessivage par les précipitations (20 mm) et de l'érosion par le vent.	

Pour plus d'informations, consultez le cahier de l'oléiculteur 2025 ou le site internet https://ephy.anses.fr/.



## Observations et évaluation du risque

D'après le <u>BSV n°13</u>, il n'y a pas de nouvelles sorties de symptômes. Des symptômes du printemps (œil de paon et cercosporiose) sont parfois encore visibles, si les feuilles n'ont pas chuté au début de l'été.

Des épisodes pluvio-orageux sont annoncés sur certains départements. Le risque est faible si vous n'êtes pas concernés par ces derniers et modéré si c'est le cas et que vous observez toujours des symptômes sur vos arbres.

Pensez à renouveler vos protections si ces dernières ont été lessivées ou ne sont plus efficaces.

Pour plus d'informations sur les substances actives, les produits et les doses autorisées, vous pouvez consulter <u>l'Infolive n°1</u> et le <u>Cahier de l'oléiculteur 2025.</u> Vous pouvez être averti des périodes à risque et des épisodes contaminants en téléchargeant l'application <u>Oléiculteur</u> sur le site de France Olive.



INFOLIVE, bulletin de préconisation oléicole rédigé par le Centre Technique de l'Olivier. 22, Avenue Henri Pontier – 13 626 AIX-EN-PROVENCE tél. : 04 42 23 01 92

Rédacteur en chef: Christian PINATEL, Directeur technique du Centre Technique de l'Olivier Responsable pôle agronomie: Julien BALAJAS – j.balajas@ctolivier.org - tél. 06 25 09 63 76 Chargée d'expérimentation: Mathilde BOURHIS – mathilde.bourhis@franceolive.fr – tél. 06 82 85 65 24